



Permir de conduire teaux de gama gt

Par **roger57150**, le **21/09/2009** à **13:01**

Bonjour,

Je me suis fait retirer le permis en 2008 pour 2 mois pour alcool. J'ai fait ma 1ère visite médicale avec 12 de gama gt. Mon permis a été mis en probatoire pendant 1 an et le 24 septembre 2009 je dois effectuer ma 2e visite médicale avec ma 2e pris de sang à 19 de gama gt. Je trouve que c'est vraiment pas beaucoup, mais croyez vous qu'on va me le rendre définitivement ?

Merci d'avoir pris la peine de le lire, j'attends votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **21/09/2009** à **18:36**

Bonjour,

Ici, personne n'est devin pour savoir quelle va être la décision qui sera prise concernant votre permis. Si je peux me permettre une observation (ce n'est pas une critique), vous avez un taux de gamma GT à la 2e visite supérieur à celui de la 1ère visite. J'ai donc des doutes sur la restitution définitive de votre permis. Visiblement, si vos gamma GT sont la résultante d'une alcoolémie, elle va plutôt en augmentant et ce n'est franchement pas bon signe. Voilà mon observation.